

Louis Maheu

sociologue, Département de sociologie, Université de Montréal

(1984)

“Les lieux du pouvoir entre la scène  
politique et les rapports sociaux:  
*des interrogations en quête  
d'un cheminement intellectuel*”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jean-marie\\_tremblay@uqac.ca](mailto:jean-marie_tremblay@uqac.ca)

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Louis Maheu

**“Les lieux du pouvoir entre la scène politique et les rapports sociaux : des interrogations en quête d'un cheminement intellectuel”.**

Un article publié dans **Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec** (2 tomes). Textes réunis par Georges-Henri Lévesque, Guy Rocher, Jacques Henripin et al., éditeurs. Tome II, chapitre XXVIII, pp. 455-490. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, tome I, 309 pp.

M Louis Maheu, sociologue, professeur au département de sociologie de l'Université de Montréal, nous a accordé le 4 janvier 2004 son autorisation de diffuser électroniquement toutes ses oeuvres.



Courriel : [louis.maheu@umontreal.ca](mailto:louis.maheu@umontreal.ca)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 10 février 2007 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



## Louis Maheu

Sociologue, Département de sociologie, Université de Montréal

“Les lieux du pouvoir entre la scène politique  
et les rapports sociaux : des interrogations  
en quête d'un cheminement intellectuel”



Un article publié dans **Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec** (2 tomes). Textes réunis par Georges-Henri Lévesque, Guy Rocher, Jacques Henripin et al., éditeurs. Tome II, chapitre XXVIII, pp. 455-490. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, tome I, 309 pp.

# Table des matières

[Introduction](#)

[La scène politique et le suffrage universel](#)

[Le fonctionnement des appareils d'État](#)

[Les enjeux du pouvoir politico-social et de l'organisation globale du social](#)

[La typologie « société traditionnelle - société urbaine », et les élites de la société québécoise](#)

[Le positionnement social des intellectuels](#)

[Bibliographie](#)

Louis Maheu, sociologue

**“Les lieux du pouvoir entre la scène politique et les rapports sociaux:  
des interrogations en quête d'un cheminement intellectuel”.**

Un article publié dans **Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec** (2 tomes). Textes réunis par Georges-Henri Lévesque, Guy Rocher, Jacques Henripin et al., éditeurs. Tome II, chapitre XXVIII, pp. 455-490. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, tome I, 309 pp.

## **Introduction**

[Retour à la table des matières](#)

Ce texte n'a pas vraiment la prétention de rendre très fidèlement compte d'un cheminement intellectuel. Il s'avère plutôt une lecture critique de la littérature des sciences sociales québécoises consacrée au thème du pouvoir. Et bien sûr, les divers points de vue adoptés, pour procéder à pareille lecture, eux, témoignent à leur manière d'interrogations constitutives d'un cheminement intellectuel.

Les études dont ce texte rendra principalement compte traitent de diverses dimensions du pouvoir le constituant en tant que système d'action sociale. Les interrelations entre, d'une part, le thème du pouvoir et, d'autre part, les catégories sociales que sont les nations et les classes sociales seront un peu négligées : d'autres participants à ce colloque livreront leur perception des traditions des sciences sociales relatives à ces catégories sociales. Pour échapper à une présentation strictement chronologique de textes et donner un caractère plus heuristique à un examen de travaux relevant surtout de la sociologie puis des sciences politiques, le recours à une grille de classification s'impo-

sait. Cette grille de classification de thèmes en fonction d'une taxonomie claire, explicite, comporte trois grands volets. Ces volets circonscrivent le système d'action sociale que constitue le pouvoir au sein d'une structure sociale. Et chacun d'entre eux identifie une dimension analytique de ce système d'action sociale.

C'est ainsi que le pouvoir, au sein d'une société pratiquant la démocratie parlementaire, est certes connoté avec le fonctionnement de la scène politique, vue comme un marché où des partis, des organisations politiques se disputent le droit d'exercer, d'abord et avant tout, un certain pouvoir législatif et dans une certaine mesure un pouvoir aussi exécutif. La scène politique, en tant que palier ou composante du système d'action sociale du pouvoir, possède sa logique propre de fonctionnement avec ses règles, ses normes, ses mécanismes particuliers. Et les sciences sociales québécoises n'ont pas négligé cette question du fonctionnement de la scène politique dans la mesure où d'importantes études lui ont été consacrées.

Ce palier ou cette dimension du système d'action sociale du pouvoir est à distinguer de celui du fonctionnement même des appareils, des multiples appareils de l'État. On ne s'éloigne pas vraiment des questions du pouvoir, notamment du pouvoir plus strictement politique, quand on s'arrête au fonctionnement même de l'État et de ses divers appareils. Et bien sûr, une structure fédérative d'État recèle à cet égard de plus grands problèmes encore du fait de l'existence, dans un tel régime constitutionnel, d'appareils régionaux ou provinciaux d'État. Ces derniers ne sauraient mener à l'économie d'appareils d'État encore plus locaux, soit les appareils municipaux. Aussi, les nombreuses analyses du champ d'action sociale du pouvoir ne peuvent vraiment échapper aux interrogations relatives au fonctionnement même des appareils d'État.

Mais il est encore une troisième composante du champ d'action sociale du pouvoir qui ne peut, à vrai dire, être assimilée au seul fonctionnement de la scène politique, des appareils d'État, fussent-ils les appareils mêmes du pouvoir exécutif d'État. Elle n'est pas pour autant déconnectée de ces médiations, plus strictement politiques du pouvoir et, bien au contraire, elle s'articule à ces dernières. Force est de reconnaître qu'au-dessus de ces médiations, il est un enjeu : comment sera

façonné le pouvoir, et quels agents sociaux y participeront, de donner une direction, un sens à l'ensemble du tissu social, de commander et de contrôler l'organisation globale du social ? Le champ d'action sociale du pouvoir comporte cette composante essentielle et c'est sur son terrain même que se structurent tout un ensemble de rapports conflictuels entre groupes sociaux pour le contrôle du pouvoir politico-social global.

Il s'agit là d'un enjeu clé, objet et produit tout à la fois de rapports entre groupes sociaux structurés tout au moins sur la base de classes sociales, d'ethnies, de groupes de sexe, même le cas échéant de groupes d'âge. Aussi, le centre unifié, institutionnalisé du pouvoir politique exécutif, assorti le plus souvent du droit d'user de la force physique et symbolique et que d'aucuns appellent l'État, ne peut se concevoir que dans la mesure où ce centre est investi du poids social que donnent une position, une fonction clé dans le système des rapports sociaux structurés autour de l'enjeu du pouvoir politico-social global. En ce sens, le pouvoir politico-social déborde et marque tout à la fois le pouvoir s'exerçant à d'autres paliers du champ d'action sociale du pouvoir, soit à ceux de la scène politique et du fonctionnement des appareils d'État. De même, les luttes, les tensions et les revendications sociales se développant d'abord sur la scène politique ou à propos du fonctionnement des appareils d'État et de leurs politiques sociales ne sont pas sans effet pertinent sur les rapports entre groupes sociaux se disputant l'enjeu du pouvoir politico-social global.

Si une telle grille de classification de thèmes de la littérature des sciences sociales québécoises renvoie finalement à l'identification des composantes du pouvoir en tant que système d'action sociale, elle ne présente pas pour autant les interrogations les plus fondamentales auxquelles peut obéir et correspondre une lecture voulant rendre compte de certaines tendances analytiques ou paradigmatiques à l'œuvre dans des travaux des sciences sociales. Nous l'utiliserons ci-après pour mettre un peu d'ordre dans la littérature couverte mais, tout en poursuivant cette démarche, nous développerons simultanément certains questionnements. Questionnements qui se sont présentés, au départ un peu confusément, au moment des premiers contacts avec la littérature, puis qui se sont imposés de plus en plus clairement.

En tout premier lieu, une tendance de plusieurs travaux examinés sera relevée : ces études, qu'elles s'arrêtent à l'une ou l'autre composante du pouvoir en tant que système d'action sociale, véhiculent une certaine naturalisation des faits sociaux, voire des processus sociaux essentiels. Une telle manière de traiter un processus social le met à la remorque de facteurs naturels, matériels, même techniques ou technologiques. Le mode de production sociale du processus, à même les conflits, les rapports sociaux le sous-tendant, est ainsi gommé. Ou bien encore, autre trait d'une certaine naturalisation du fait social, l'ordre de la contrainte structurelle est à ce point déterminant que la compétence sociale des agents à produire et à modifier leurs systèmes de rapports sociaux n'est plus perceptible. Du coup, une importante tradition paradigmatique des sciences sociales occidentales contemporaines, soit celle du conflit social en tant que processus essentiel constituant une structure sociale <sup>1</sup>, semble n'avoir pratiquement pas été empruntée par une fraction importante de la production québécoise des sciences sociales. Et quand elle l'a été par la production la plus récente, il n'est pas évident qu'un tel emprunt ait vraiment échappé à toute naturalisation du fait social.

Il est aussi intéressant, dans un tel contexte, d'identifier les voies par lesquelles, et les objets plus spécifiques d'analyse à propos desquels, un débordement ou un dépassement de cette tendance à la naturalisation du fait social a pu être tenté. Des dépassements sont en voie d'émergence au niveau tant de l'une que de l'autre des trois composantes du pouvoir en tant que système d'action sociale. Il faut d'ailleurs noter que toute tentative proposant une explication du fait social qui prend ses distances par rapport à sa naturalisation est susceptible de produire un effet analytique de la plus grande pertinence. En effet, elle montrerait que toutes et chacune des composantes du pouvoir social sont fonction, à leur niveau, de rapports sociaux et partant elle faciliterait l'articulation entre elles des composantes de ce système d'action sociale. Ce qui ne veut en rien dire que certains thèmes d'analyse donnant a priori l'impression d'une aptitude à déborder la naturalisation du fait social y parviennent vraiment. La jonction tentée, par exemple,

---

<sup>1</sup> Pour une bonne présentation de l'importance du paradigme du conflit social dans les sciences sociales contemporaines, voir E. C. Cuff et G. C. F. Payne, 1979.



entre l'industrialisation de la société québécoise et la montée d'élites sociales n'est pas sans poser beaucoup d'interrogations à cet égard quand il est question de caractériser la structuration même du pouvoir politico-social global au sein de notre société.

Puis, un deuxième questionnement a marqué le relevé de la littérature couverte à l'aide de la grille identifiée : peut-on relier d'une quelconque manière certains traits caractéristiques des études examinées à la question du positionnement, des fonctions sociales des intellectuels appartenant à l'univers des sciences sociales et par là à l'ensemble du champ intellectuel ? En ces milieux intellectuels comme en d'autres, on rencontre des groupes, des générations se disputant entre eux des positions sociales différenciées, plus ou moins élevées et prestigieuses. Mais de telles oppositions sont-elles réductibles à la seule logique purement interne du champ intellectuel ? Les débats et les affrontements entre groupes d'intellectuels adoptent souvent comme fond de scène les tensions, les contraintes d'une structure sociale donnée ; et si de tels débats révèlent les tensions secouant une structure sociale, ils s'en nourrissent aussi.

Bref, on procédera, dans les pages qui suivent, à une identification et à une classification des points de convergence d'une certaine littérature sur le pouvoir. La démarche suivie amènera à repérer des études s'adressant à chacune des trois composantes du pouvoir en tant que système d'action sociale. Et, en même temps, les études qui seront commentées permettront de poursuivre un double questionnement : l'un relatif à la naturalisation de certains faits sociaux et aux tentatives présentes ici et là pour y échapper, l'autre cherchant à articuler des interrogations sur le positionnement et les fonctions sociales des intellectuels à certains traits ou thèmes caractéristiques des études produites au sujet du pouvoir en tant que système d'action sociale.

Un mot encore pour souligner qu'il s'agit ici d'une présentation d'une production intellectuelle cherchant davantage à identifier et dénommer quelques pistes d'interrogations qu'à pousser celles-ci à leurs extrêmes raffinements et aboutissements. Et bien sûr, elle n'a aucune prétention à l'exhaustivité : un cheminement intellectuel pourra-t-il jamais être à l'abri de la critique qui veut qu'un texte aurait dû être lu ? La sollicitation à évoquer son cheminement intellectuel aurait-elle

comme finalité de nous mettre en devoir de mieux connaître, *hic et nunc*, une tradition intellectuelle nous ayant peut-être échappé ? Il a fallu cependant se résigner à ce que soit mieux couverte cette fraction de la littérature québécoise sur le pouvoir qui ne date pas des toutes dernières années.

## La scène politique et le suffrage universel

[Retour à la table des matières](#)

Arrêtons-nous tout d'abord aux analyses de la scène politique avec, en son centre, dans le cas des seules démocraties parlementaires, un personnage central : le suffrage universel. S'il est un domaine où les sciences sociales québécoises ont connu un important développement au cours des vingt dernières années, c'est bien celui de l'analyse des attitudes politiques électorales, fortement conditionnées par l'exercice du suffrage universel. Un premier coup de sonde avait été donné par la recherche, en 1960, du Groupe de recherches sociales de Montréal (1960). Depuis lors, sondages préélectorales et analyses de tendances effectives du vote se sont succédé à un rythme soutenu. Nul doute que cette pratique particulière a beaucoup profité de ce que les masses-médias et les cercles dirigeants des partis politiques cherchent, tour à tour, à lire les oracles à travers certaines tendances des comportements électoraux. De plus, la césure entre la mesure des faits objectifs et les intentions, plus stratégiques et machiavéliques, d'exercer des pressions sur l'orientation de ces comportements se faisant fine, même trop fine, se pose toute une kyrielle de problèmes de déontologie, de moralité publique et de légitimité de ces recherches appartenant aux sciences sociales <sup>2</sup>.

Il ne saurait être question de nier, cependant, la qualité analytique de certains travaux relevant de ce secteur, de même que l'importance des informations que ces études ont produites sur l'ensemble des com-

---

<sup>2</sup> Voir *Sondages politiques et politique des sondages*, publié par le Comité des sondages de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française et de la Société québécoise de sciences politiques en 1979.

portements électoraux et des attitudes politiques. Le nom de Vincent Lemieux a été associé à ces démarches (1961 (a), 1962, 1968, 1973 ; en collaboration, 1969 et 1970) depuis déjà fort longtemps, même s'il a, plus récemment, tourné son regard vers d'autres horizons. Les travaux de Maurice Pinard et R. Hamilton, eux aussi, ne sauraient non plus être négligés (M. Pinard, 1966, 1969 (a) et (b), 1970 ; Maurice Pinard et R. Hamilton, 1976, 1978), de même que celui de Pierre Drouilly (1978).

Une interrogation cependant demeure : au-delà du comportement électoral, de sa mécanique et de sa logique la plus élémentaire, que nous apprennent ces études sur le pouvoir ? Il n'est pas sûr qu'elles aient produit des fruits si remarquables puisque la plupart sont demeurées confinées à une approche, très peu construite analytiquement, du fonctionnement de la scène politique. Les hommes politiques, heureux élus du peuple, exercent-ils véritablement un pouvoir ? Tenants bien manifestes, peut-être même trop manifestes, du pouvoir politique, ils seront, le cas échéant, du parti de ceux qui auront à organiser l'exercice fonctionnel des pouvoirs tant législatif qu'exécutif. Mais viendrait-il à quiconque la tentation de les qualifier tous, indistinctement, de détenteurs du pouvoir politique ? Rien n'est moins sûr. Font précisément problèmes et l'amont et l'aval du fonctionnement plus institutionnel de la scène politique et de son personnage central, le suffrage universel.

Quel est le mode de production sociale des comportements électoraux, du fonctionnement de la scène politique puis aussi des partis politiques ? Quelles forces sociales ou quels rapports entre forces sociales permettraient d'élucider les variations les plus significatives et les plus conséquentes du suffrage universel ? C'est Guy Bourassa qui soulevait, après avoir entendu Vincent Lemieux parler des partis politiques et du pouvoir politique (1966), la question essentielle du poids social des partis. Il ajoutait encore ceci :

On doit parvenir à considérer en même temps les partis comme des agents du pouvoir politique et comme instruments des forces sociales, comme mécanismes gouvernementaux et comme organes d'intégration ou de division sociale qui façonnent opinions et comportements. Décrire le pouvoir politique des partis dans la société québécoise, ce sera alors déga-

ger leurs orientations profondes, celles-là mêmes qui façonnent leur vue sur la « coordination suprême » de la société ; ce sera départager les forces sociales qui disposent de tels mécanismes d'action et celles qui en sont démunies (G. Bourassa, 1966, p. 56).

Il me semble, de plus, que c'est là une condition essentielle à rencontrer si l'on veut échapper à ce que j'appellerais une naturalisation du fonctionnement de la scène politique et de son mécanisme central, le suffrage universel. Sinon, c'est le qualificatif d'études institutionnelles qui vraisemblablement sied le mieux à beaucoup d'études québécoises des comportements électoraux et même des partis politiques, dans la mesure où elles semblent s'arrêter, pour l'essentiel, aux règles, aux lois, aux normes de fonctionnement de la seule scène politique<sup>3</sup>. Cette dernière est pour sûr une institution dont la logique de fonctionnement possède un certain nombre de traits qui lui sont spécifiques. Mais le plus important demeure, du point de vue d'une analyse du pouvoir en tant que système d'action sociale, son articulation avec ce qui est à son amont et qui concerne précisément l'enjeu du contrôle exercé sur l'organisation globale du social au moyen du pouvoir politico-social. Bien que très florissantes en général, les études du comportement électoral qu'aurait nourries une telle articulation avec d'autres composantes du pouvoir en tant que système d'action demeurent, elles, limitées.

Trois voies de débordement, cependant, ont semblé être plus ou moins pratiquées. L'une questionne les caractéristiques socio-économiques des élus et tente, à travers semblable indicateur, de produire un éclairage sur les tenants du pouvoir politique au sein de la société québécoise (R. Boily, 1967). Nous nous approchons alors, en particulier, d'une sociologie des élites à laquelle nous viendrons dans un moment. Des élus aux élites, puis surtout des uns et des autres aux véritables classes et fractions de classes politiques dominantes, il est une distance qui ne semble pas facile à franchir. Aussi ce seul paramètre des caractères socio-économiques des élus demeure-t-il peut-être inapte à produire l'effet d'explication et de compréhension attendu, s'il

---

<sup>3</sup> Voir encore à ce sujet Daniel Latouche, G. Lord, Jean-Guy Vaillancourt, 1976 ; B. Smith, 1978 ; Léon Dion, 1962, 1972 ; R. I. Cohen, 1965.

n'enclenche pas une analyse élargissant son emprise sur les mécanismes plus essentiels du pouvoir politico-social.

Un autre débordement des analyses de fonctionnement de la scène politique est constitué d'études de partis politiques, vus plus ou moins sous l'angle déjà désigné par Guy Bourassa comme celui de leur poids social. Bien que la scène politique canadienne ait bénéficié d'un précédent précoce et assez remarquable, avec l'étude de Seymour M. Lipset consacrée au C.C.F. (1950), des démarches d'une même envergure, ne sont pas légion pour la scène politique québécoise. Il est ici, bien sûr, une exception de taille : le manuscrit de M. Pinard concernant le Crédit social au Québec (1975). Il constitue, sans l'ombre d'un doute, la mise en relief d'un mode de production sociale d'un tiers parti, au sens d'une étude des forces et des facteurs sociaux sous-tendant l'évolution de ce parti, principalement sur la fraction québécoise de la scène politique canadienne. La démarche est inspirée, d'une part, par les travaux de Seymour M. Lipset sur le socialisme agraire et l'Homme politique (1968), et encore plus fortement, d'autre part, par le modèle d'analyse des conduites collectives non institutionnalisées de N. J. Smelser (1962). Le travail de M. Pinard est certes une belle pièce de sociologie politique et il constitue la meilleure contribution de cet auteur à l'étude du fonctionnement de la scène politique.

On peut, par ailleurs, regretter que ce travail soit trop imprégné du paradigme structuro-fonctionnaliste, lequel pose un sérieux problème quand il est question du pouvoir politico-social. au niveau de l'organisation globale du social. En effet, un tel pouvoir serait, selon ce mode de pensée, fort longtemps dépendant d'un consensus culturel et normatif avant que les conduites collectives non institutionnalisées, obligatoirement situées alors par définition au palier le plus élevé des facteurs institutionnels de l'action, soit celui des croyances et des valeurs ultimes, n'en contestent la légitimité. Malgré ce qu'en a dit M. Janowitz (1970), suite à la parution de l'ouvrage de N. J. Smelser, il est tout à fait paradoxal de prétendre que l'analyse des conduites collectives non institutionnalisées converge avec les démarches analytiques inspirées du paradigme du conflit social.

Pareille affirmation ne saurait dissimuler l'écart théorique des perspectives analytiques alimentant l'une et l'autre approches. Il y a

certes intérêt à faire appel à un cadre de référence, comme celui des conduites collectives non institutionnalisées pour faire l'analyse du poids social d'un parti politique. Surtout si pareil cadre de référence permet une saisie et une synthèse non négligeables du phénomène en question. Mais, il faut ici situer l'enjeu là où il se trouve : une analyse du pouvoir, surtout du pouvoir politico-social concernant la question fondamentale d'une organisation globale du social nie-t-elle certaines propriétés essentielles de ce phénomène et de cet enjeu en ne s'ouvrant pas à l'approche analytique du conflit social ? Nous reviendrons dans un moment à ce thème.

Soulignons encore, à propos des analyses relatives au Crédit social, les travaux que Vincent Lemieux consacrait lui aussi à cette question. En effet, on trouve dans son livre *le Quotient politique vrai* trois chapitres consacrés à l'analyse du vote créditiste au Québec (Vincent Lemieux, 1973). Bien que ces textes ne constituent pas une analyse aussi intégrée et systématique que celle de M. Pinard, ils expriment tout d'abord certaines réserves quant à la démarche de ce dernier - notamment en ce qui a trait à l'articulation de conditions socio-économiques au système des partis politiques, dans la conjoncture étudiée - et élaborent ensuite de nouvelles propositions quant à l'explication du phénomène. Mais le modèle d'analyse proposé, basé sur les rapports entre conditions socio-économiques, attitudes politiques partisans, personnalité des leaders politiques et fonctionnement du système des partis politiques ne revient-il pas à donner à ce dernier facteur une préséance dont les fondements analytiques ne sont malheureusement pas assez discutés ? Enfin, soulignons le texte que rédigeait M. Stein sur le Crédit social au Québec. Bien moins pénétrante que l'analyse de Maurice Pinard, l'analyse de M. Stein procède essentiellement par entrevues auprès de leaders créditistes et s'alimente de pré-occupations analytiques relevant, dans les sciences politiques, de l'analyse des partis politiques (1973) <sup>4</sup>.

Les études produites jusqu'à présent sur l'histoire politique de l'Union nationale ne semblent pas de la qualité de celles qui furent consacrées au Crédit social au Québec (Herbert F. Quinn, 1963 ; Vin-

---

<sup>4</sup> Il faut encore ajouter aux analyses du Crédit social au Québec l'étude plutôt descriptive, il est vrai, de Gabriel Gagnon, A. Sicotte et Guy Bourassa (1977).

cent Lemieux et al., 1978). Elles sont, en effet, souvent moins systématiques et moins compréhensives que les analyses dont nous venons tout juste de parler. Dans l'ensemble, elles misent beaucoup trop sur des inspirations analytiques relevant tantôt du phénomène politique du « bossisme » et tantôt d'observations mettant surtout en relief le clientélisme électoral d'un parti politique. Ce dernier a été peut-être trop lié au destin contemporain du Québec et dans un passé encore trop récent pour avoir pu attirer une attention soutenue, globale et compréhensive. Nul doute qu'en termes d'une approche du pouvoir comme système d'action et notamment du pouvoir politico-social, c'est là une lacune importante.

Un dernier type de travaux déborde l'analyse institutionnelle trop exclusivement centrée sur le fonctionnement de la scène politique. Il s'agit de l'analyse d'un comportement politique à travers la médiation de propriétés du système socio-culturel constitutif de l'ensemble historique particulier qu'est le Québec. Au-delà d'observations un peu rapides quant aux mœurs électorales, sont surtout à remarquer les travaux plus originaux de Vincent Lemieux sur les liens entre le fonctionnement de la scène politique, les systèmes de parenté et le patronage (1971). Ces deux derniers éléments constituent de très bons paramètres de tendances relatives à l'ensemble de l'organisation sociale de la société québécoise et donnent ainsi une spécificité et des caractéristiques nouvelles relatives au poids social de diverses composantes du pouvoir et des institutions politiques. D'une inspiration analytique originale, cette étude s'avère plus intéressante somme toute que certains travaux portant plus directement sur les liens entre le patronage et la vie politique au Québec (Vincent Lemieux et al., 1975 et Vincent Lemieux, 1979) ; elle se démarque aussi par son intérêt et sa qualité de l'ensemble des travaux que Vincent Lemieux a consacrés à l'étude du fonctionnement de la scène politique.

## Le fonctionnement des appareils d'État

[Retour à la table des matières](#)

Quand C. B. MacPherson recensait, à la fin des années 50 (1957), le développement des sciences sociales au Canada, il se faisait fort de couvrir tout à la fois la production de langue anglaise et de langue française et il y parvenait pour la production des sciences économiques, de la sociologie, de l'anthropologie, de l'histoire. Une absente de taille : parvenu à la science politique, l'auteur ne souffle mot de la production d'origine francophone. On trouvera ailleurs dans son texte une rapide allusion au fait que la sociologie semble recouvrir quelque peu, par certains de ses aspects, le champ des études politiques. Aurait-il alors négligé autre chose que le livre de P. Gérin-Lajoie (1950) (en langue anglaise, il est vrai), portant sur la pratique des amendements constitutionnels <sup>5</sup> ?

Vraisemblablement pas, puisque Jean-Charles Bonenfant soutenait en 1962 qu'une recension des études en science politique canadienne produite en 1950 avait raison d'être muette sur la production québécoise francophone : faute de réalisations concrètes et précises, rien ne pouvait en être dit (1962, p. 75). Le même auteur porte d'ailleurs à propos du début des années 60 un jugement assez net de pauvreté des études politiques (ibid., p. 79). Aussi, un numéro spécial de la revue *Recherches sociographiques* du début des années 60, proposant des matériaux pour une sociologie politique du Canada français, se donne-t-il à lire comme un effort de précurseur, de pionnier (1961). On y voit poindre, au moyen essentiellement des travaux de praticiens des sciences sociales de l'Université Laval - notamment de son Département de science politique - non seulement la préoccupation d'études

---

<sup>5</sup> L'ouvrage de Maurice Lamontagne sur le fédéralisme canadien (1954) avait été classé dans les études relatives surtout aux sciences économiques. Cela se justifie à la rigueur, puisqu'on y discute surtout, dans le contexte d'un régime politique fédératif, des questions des pouvoirs de taxer et de dépenser des gouvernements central et provinciaux.



portant sur le comportement électoral et dont le développement postérieur vient d'être souligné, mais encore celle d'analyses portant sur l'organisation et le pouvoir politiques au plan municipal.

Même si les toutes premières études sur l'appareil d'État municipal évoquées par ce numéro de *Recherches sociographiques* ne sauraient frapper par leur formalisation analytique (G. Lapointe, 1961 ; Vincent Lemieux, 1961b ; Pierre O'Neil, 1961), elles pointent du doigt, peut-être malgré elles, un objet d'étude dont les prolongements, du point de vue de l'analyse du pouvoir, auront été finalement assez originaux. Des études, par exemple, seront bientôt consacrées aux structures administratives d'appareils d'État municipaux, notamment à celles de la Ville de Montréal (A. Bernard *et al.*, 1974) ; la question des enjeux de la fusion des municipalités, du développement des grandes communautés urbaines a été aussi l'objet de recherches J. Léveillé et J. Meynaud, 1972 et 1973).

Beaucoup de ces études ont obéi à des préoccupations que C. B. MacPherson qualifierait d'« institutionnalistes » (1957, p. 211 et 213), expression qu'il appliquait à ce large courant de la science politique canadienne qui s'arrête surtout à la description, puis à une analyse sommaire d'institutions politiques plutôt formelles et bien ancrées dans le tissu social. Institutions politiques d'abord et essentiellement étudiées du point de vue de la diffusion du pouvoir des appareils centraux de l'État vers leur périphérie. Dans la mesure où ces études mettent souvent en oeuvre une logique technicienne du fonctionnement des appareils d'État, elles ne font pas beaucoup pour dépasser une certaine naturalisation du fait social, de manière à en éclairer le mode de production sociale à travers des systèmes de rapports entre forces sociales.

C'est à propos des appareils d'État, surtout municipaux, je crois, que la question a été soulevée de savoir qui est au pouvoir. Les travaux de R. A. Dahl, notamment, ont inspiré certaines études sur la structure du pouvoir au sein de divers appareils de l'administration municipale (G. Bourassa, 1965). Structure de pouvoir est vraisemblablement ici une expression un peu forte pour rendre compte de ces études attentives essentiellement aux réseaux d'influence entourant

l'exercice de certains pouvoirs limités de gestion de divers appareils de la structure municipale de l'État.

En ce sens, ces études se rapprochent plutôt d'analyses de communautés, dont on cherche à dresser la carte descriptive du leadership politico-social en termes de caractéristiques et de conditions sociales d'accès aux postes le constituant. Encore là, on pourrait soutenir que ces thèmes ont d'abord tout à voir avec une sociologie des élites et peu à faire avec une approche du pouvoir politico-social au niveau même de l'organisation globale du social. Ce n'est pas tant qu'une sociologie des élites ne soit pas en mesure de se questionner sur le pouvoir en demandant qui influence, qui contrôle, qui oriente. Mais la mise en relief des caractéristiques sociales requises pour l'accès au rôle d'élite dirigeante permet-elle de rejoindre le poids social du pouvoir, les rapports des forces sociales qui le sous-tendent ? Les travaux les plus originaux et promoteurs appartiennent, me semble-t-il, à d'autres approches.

Avec les ans émergeait, à propos bien souvent des appareils d'État municipaux, un assez net renversement de perspectives. Bientôt l'appareil d'État, notamment municipal, était vu comme un champ de conflits sociaux, comme un creuset de rapports sociaux plus ou moins conflictuels, l'un et l'autre posant la question du poids social du pouvoir urbain et partant celle des déterminations sociales des politiques urbaines et des législations sociales relatives aux équipements collectifs urbains. On pourrait encore ajouter que des malaises sociaux, des mécontentements et des revendications de couches spécifiques de population en milieu urbain ont été à l'origine de ces tendances sociales et des analyses qu'elles ont provoquées. La longue tradition de l'animation sociale en milieu québécois francophone est bien révélatrice de ces phénomènes sociaux (M. Blondin, 1965 et 1968 ; J. Valois, P. Paquet, 1974). Ce mouvement a fréquemment signifié dans les faits une jonction, voire des alliances entre des groupes de base, à la clientèle sociale pluriclassiste, mobilisés autour d'enjeux surtout urbains et des intellectuels organiques, spécialistes le plus souvent des sciences sociales.

Au cours des dix à quinze dernières années, beaucoup d'analyses ont été consacrées à ces phénomènes urbains surtout en relation avec

le Montréal et le Québec métropolitains (E.Z.O.P., 1972 ; D. McGraw, 1978 ; J. P. Collin, Jacques T. Godbout, 1975 ; Pierre Hamel, 1980). Ils ont été un terrain particulièrement fertile pour la pénétration d'une approche analytique visant la mise en relief d'un mode de production sociale de conflits sociaux urbains révélant diverses facettes des processus toujours actuels d'urbanisation. Une telle approche, inspirée du paradigme du conflit social, rompait avec les traditions analytiques antérieures. Elle a le net intérêt de bien illustrer combien le pouvoir légitime de décider de politiques du logement, de rénovation urbaine, du développement des équipements collectifs urbains est fonction du poids social de ce pouvoir, de rapports entre forces vives de la société. Il est d'ailleurs significatif que ces formes de revendications et de mobilisations socio-politiques posant le problème du pouvoir politico-social ne le font pas nécessairement, ni même souvent, à travers le fonctionnement de la scène politique. Il est une question fondamentale, rarement traitée par les sciences sociales québécoises s'intéressant au pouvoir comme système d'action sociale, soit celle de la crise de légitimité d'une scène politique où ne peuvent s'exprimer et vers laquelle ne peuvent converger les tensions et les luttes sociales des groupes de base, des mouvements sociaux ou encore divers facteurs de segmentation sociale <sup>6</sup> sous-tendant le pouvoir et notamment le pouvoir politico-social global.

Les études évoquées ici - il est hors de notre propos de recenser la totalité de ces travaux somme toute assez nombreux maintenant <sup>7</sup> - rejoignent de bien des manières celles consacrées aux classes sociales. Ou bien elles participent d'une inspiration analytique relativement nouvelle au Québec, le structuro-marxisme de filiation surtout française, utilisée dans de nombreux textes de la même période traitant de la question des classes sociales. Ou bien ces études ont permis, beaucoup plus rarement il faut bien l'admettre, d'approcher d'une manière

---

<sup>6</sup> On trouve trace d'une préoccupation reliant les facteurs de segmentation sociale de la société québécoise à la question du pouvoir et au fonctionnement de la scène politique dans un bon texte de R. Breton (1972) consacré aux événements d'octobre 1970 et édité aussi par D. C. Thomson (1973).

<sup>7</sup> Une bonne présentation synthétique, dont les postulats demeurent quelque peu discutables, en a été faite par Pierre Hamel, dont le travail systématique sera publié incessamment (1979).

plus originale et plus spécifique à la société globale québécoise, la question des rapports sociaux sous-tendant les politiques sociales urbaines et le fonctionnement de l'appareil d'État urbain. Et dans cette dernière veine, les travaux faisant plus ou moins directement appel à une démarche ou même à du matériel historiques auront été parmi les plus intéressants (P. A. Linteau, 1981 ; T. Copp, 1978 ; A. Germain, 1980).

Il est encore un aspect des problèmes que peut soulever l'espace urbain qui, du point de vue du pouvoir comme système d'action sociale, peut être souligné. En effet, cet espace se présente aussi comme un champ de tensions et de rapports entre appareils d'État relevant de l'un ou de l'autre des paliers gouvernementaux, appareils d'État se disputant la légitimité des interventions de planification et de gestion politiques. Des travaux raffinés ont, à cet égard, déjà été produits (J. Léveillé, 1978 ; G. Divay, 1979) et leur lecture, quant à moi, me semble bien plus fascinante que nombre d'études consacrées à la question des difficiles rapports constitutionnels de l'État central avec les divers gouvernements provinciaux.

Les études politiques structurées autour de l'approche institutionnelle se sont traditionnellement penchées, comme le soulignent C. B. MacPherson (1957, pp. 208 et 211) et Jean-Charles Bonenfant (1962, p. 76), sur ces thèmes qui comprennent « d'abord l'étude de la constitution et celle des relations entre le gouvernement central et les gouvernements locaux ». Réduites à la plus simple expression de la quincaillerie constitutionnelle, vue très souvent sous l'angle juridique, ces études ne sauraient facilement passionner quiconque cherche sa voie du côté des analyses du pouvoir politico-social. Par contre, les démarches dont il vient d'être question à propos de l'espace urbain parviennent, elles, à susciter un intérêt certain. C'est que derrière ces tensions, ces oppositions, ces conflits entre appareils d'État relevant de divers paliers gouvernementaux, se profile tout un ensemble d'intérêts sociaux divergents de groupes d'agents appartenant à diverses couches sociales de la population. Et précisément, l'originalité de ces analyses est de chercher leur voie du côté de l'enracinement social des tensions et des conflits qui meublent les rapports des appareils d'État entre eux. Cet enracinement social peut aller jusqu'aux pressions qu'exercent sur les appareils d'État divers groupes d'agents sociaux aux intérêts diver-

gents, mais il peut aussi recouvrir les rapports de concurrence et de conflits des agents oeuvrant dans ces appareils, agents qui sont mus par la logique politique globale des appareils dont ils relèvent. Ne tiendrait-on pas là une voie intéressante, sinon d'un sérieux renouvellement, tout au moins d'un capital prolongement d'études politiques et juridiques traditionnelles sur les questions constitutionnelles des rapports entre le gouvernement central et les gouvernements régionaux ?

Il s'imposait, à propos d'études consacrées à l'espace urbain et aux appareils d'État le concernant, de mettre en relief leur propension à ouvrir de nouvelles voies d'analyse des phénomènes du pouvoir. Par le biais des mouvements sociaux urbains, des rapports de tensions et d'oppositions entre appareils d'État, rapports plongeant leurs racines dans les intérêts divergents de groupes divers d'agents sociaux, cheminent au fond des renversements non négligeables de perspectives. Il ne faudrait pas, par ailleurs, restreindre au seul espace urbain de telles tendances nouvelles. Il est vraisemblable, pour ne prendre que l'espace régional par exemple, que ce thème aussi soit d'une certaine manière empreint du même phénomène, comme pourrait le démontrer une étude exhaustive et systématique des travaux produits dans le contexte de l'opération de planification régionale du B.A.E.Q. (Bureau d'aménagement de l'Est du Québec). L'ensemble de ces études ont bien pu faciliter l'ouverture de brèches dans des approches traditionnelles de l'analyse du pouvoir politico-social. Il pourrait bien en être ainsi, par exemple, à propos des rapports d'intérêts entre groupes sociaux se disputant le contrôle et l'orientation d'appareils régionaux d'État au niveau des politiques économiques et des politiques sociales. Se sont, par exemple, intéressées à l'appareil scolaire, mais aussi vraisemblablement au développement économique, des fractions de classes moyennes modernes ou de nouvelles classes politiques dominantes, bousculant sur leur passage d'anciennes classes politiques traditionnelles dominantes bien appuyées sur leur corporatisme professionnel (Gabriel Gagnon, C. Gousse, 1970 ; Léon Dion *et al.*, 1971 ; C. Dugas, 1976). L'espace régional pourrait lui aussi servir de point d'impact et de convergence des rapports de tensions, d'oppositions entre appareils gouvernementaux, d'une part, et entre ces appareils et divers groupes d'agents sociaux, d'autre part.

À propos du thème du fonctionnement des appareils d'État, j'aimerais souligner un dernier type de travaux, encore peu fréquents, et dont l'intérêt me semble assuré du point de vue d'une analyse du pouvoir politico-social : soit l'étude du fonctionnement et du rendement de l'appareil législatif du pouvoir provincial par rapport à certains secteurs de législation. Par exemple, l'étude consacrée par Léon Dion à une législation scolaire, la Loi 60 créant le ministère de l'Éducation, est intéressante (1967). Au moyen de la mise en relief d'alignements idéologiques et politiques, elle nous permet de mieux saisir la structuration et l'organisation des rapports de force entre agents sociaux dont le positionnement tend à changer en ce qui a trait au pouvoir politico-social et à l'organisation globale du social. Cette analyse pointe du doigt tout un ensemble de thèmes, d'enjeux relatifs au fonctionnement de l'appareil d'État provincial, et surtout *au* poids social de cet appareil, c'est-à-dire aux rapports entre forces sociales qui, en amont de la scène politique, du fonctionnement des appareils d'État, posent la question fondamentale de l'organisation globale du social.

On sait l'importance de la venue sur la scène politique québécoise, au milieu des années 60, de la question scolaire : elle symbolisait, de fait, un des fronts de luttes entre couches supérieures des classes moyennes, nouvelles fractions de classes politiquement dominantes, et ces anciennes classes et fractions de classes politiquement dominantes, bien servies naguère par l'Union nationale mais tout de même en voie d'être écartées, sous les coups d'une modernisation de l'appareil d'État provincial. Mais d'autres secteurs de la législation ont aussi donné lieu à des études, dans l'ensemble assez stimulantes dans la mesure où elles aussi cherchaient à dégager le poids social, le mode de production sociale d'interventions législatives. C'est le cas en particulier de certaines législations du travail (Céline St-Pierre, 1975), de législations dans le domaine des politiques sociales en général (M. Pelletier *et al.*, 1974) et de législations dans le secteur de la santé et du bien-être social (M. Renaud, 1977 ; F. Lesemann, 1981).

## Les enjeux du pouvoir politico-social et de l'organisation globale du social

[Retour à la table des matières](#)

Les sciences sociales québécoises ont aussi abordé, au cours de leur développement, des questions plus globales, plus compréhensives que les dimensions analytiques du pouvoir relatives aux caractéristiques de la scène politique et au fonctionnement des appareils d'État avec leurs politiques et législations sociales. Des enjeux concernant l'ensemble de la société globale québécoise ont aussi été relevés, commentés, analysés. Aussi cette littérature ne pouvait-elle esquiver des enjeux sociétaux aussi conséquents que le mode de développement de la société globale, son mode d'industrialisation et d'urbanisation. Mais parvient-elle à illustrer le poids social des rapports sociaux sous-tendant ces processus globaux ?

Il est inutile ici de remonter jusqu'aux travaux de Everett Cherrington Hughes, production sociologique correspondant bien aux critères utilisés par G. Bassala (1967) pour parler de science coloniale et production à laquelle beaucoup d'attention a déjà été accordée (Jean-Charles Falardeau, 1953 ; Hubert Guindon, 1960 ; Philippe Garigue, 1958). On trouve dans les *Essais sur le Québec contemporain*, édités par Jean-Charles Falardeau (1953), - texte ayant une position exemplaire dans les sciences sociales québécoises des années 50 - une trame de fond nous ramenant constamment au thème de l'industrialisation. La lecture de ces textes, et notamment de ceux signés par Jean-Charles Falardeau, nous laisse avec la très nette impression que l'industrialisation y est principalement vue comme un processus technologique et matériel. Malgré quelques traits d'une plus grande sensibilité au poids social de ces processus, on regrette que ne soient pas mis en relief les rapports conflictuels entre groupes et mouvements sociaux, rapports constitutifs du processus même d'industrialisation. Il en découle cette curieuse perspective, à propos précisément de l'industrialisation, qu'elle est vue comme ayant essentiellement à son aval,

après coup donc en quelque sorte et comme si sa production en tant que processus était hors du social, plusieurs conséquences et prolongements dans bien des secteurs de notre organisation sociale globale.

On rejoint alors F. Dumont qui soutenait, au début des années 60, que « la référence à l'urbanisation et à l'industrialisation est devenue si courante dans les propos de nos essayistes et de nos sociologues qu'elle risque de nous conduire à des clichés simplistes plutôt qu'à une problématique complexe » (1962, p. 287). Et il semblait en conclure que ce n'était pas dans cette direction qu'il fallait chercher la voie d'une sociologie globale de notre milieu.

Une certaine naturalisation des processus sociaux, ne permettant pas de poser la question du pouvoir politico-social sous-tendant l'organisation globale du social, est aussi à retracer en effet dans le traitement le plus fréquent que font du phénomène de l'urbanisation les sciences sociales québécoises des années 50 et 60 (Fernand Dumont, 1968, p. 131 ; Yves Martin, 1962, p. 128). La lecture du numéro spécial de *Recherches sociographiques* (1968), portant sur l'urbanisation de la société canadienne-française, nous mène tout à fait à cette conclusion. Et la parution, en 1963, d'une analyse des structures sociales de la région de St-Jérôme confirme cette tendance à la naturalisation des faits sociaux (Fernand Dumont *et al.*, 1963).

## La typologie « société traditionnelle - société urbaine », et les élites de la société québécoise

[Retour à la table des matières](#)

La question se pose alors de savoir à quoi servait, du point de vue de l'analyse de la société globale canadienne-française, ce type de référence analytique aux processus sociétaux de l'industrialisation et de l'urbanisation. Comme le révèlent la plupart des études sociologiques de l'époque qui abordent ces thèmes, les processus d'urbanisation et d'industrialisation contribuent de fait à structurer le deuxième pôle



d'un axe allant de la société rurale ou traditionnelle à la société urbaine. L'urbanisation et l'industrialisation indiquent et assurent alors qu'il y a eu passage, que la société globale québécoise a connu divers changements. Il est loin d'être évident que cette typologie possède tout le raffinement analytique souhaitable pour rejoindre convenablement le réel social ; Gérard Fortin est probablement celui de nos sociologues qui saisissait le mieux son ambiguïté, son simplisme (1971, chap. 15). Philippe Garigue avait déjà quant à lui, et dans un style très polémique mais insuffisamment systématique, pris ses distances par rapport au qualificatif de société traditionnelle appliqué à la situation québécoise (1958, p. 6 et suivantes).

Prenons acte du signifié du deuxième pôle de la typologie en question : on l'a déjà souligné, il découle de l'industrialisation tout un ensemble de changements sociaux. Et parmi ceux-ci, il en est un fondamental, évoqué très rapidement bien qu'il soit des plus prégnants au niveau du discours sociologique contemporain, soit l'émergence avec la société industrielle québécoise de nouvelles élites. Dans un article du début des années 60, Fernand Dumont et Guy Rocher insistent sur ce point qu'ils considèrent comme primordial : « l'émergence d'élites nouvelles dans une société où l'on n'avait guère été habitué jusqu'ici à la pluralité des types de leaders. Il nous semble qu'une analyse systématique de ces élites en voie de formation constituerait une voie privilégiée pour une étude sociologique de notre milieu... Ces nouveaux leaders se situent en quelque sorte aux points de jonction des structures en évolution et des nouvelles idéologies qui tentent de s'élaborer... » (1961, pp. 34-35).

Nous touchons ici à un thème majeur de la production sociologique : beaucoup de textes de cette période, y compris plusieurs des contributions faites au numéro spécial de la revue *Recherches sociographiques* consacré en 1966 au thème du pouvoir, font allusion à des élites non seulement placées au point névralgique de structures sociales en mutation mais encore à même de jouer le rôle de nouveaux « définisseurs de situation ». Selon les textes, variera l'implantation de ces élites dans divers secteurs de la société. On les retrouverait cependant soit dans le milieu des coopérants et des caisses populaires, particulièrement en milieu agricole, soit dans le milieu des affaires en général, soit dans les divers appareils de l'État provincial.

Et c'est en référant à la conjoncture de la Révolution tranquille - à sa préparation depuis la Deuxième Guerre mondiale, puis à ses premières manifestations au cours des années 60 - que ces analyses du mode d'industrialisation de la société québécoise bouclaient en quelque sorte la boucle. La société québécoise a changé, elle s'est industrialisée tout en livrant passage à de multiples élites qui se sont installées dans diverses positions du pouvoir (Jean-Charles Falardeau, 1966). Et bientôt, l'on parlera de la place et des fonctions sociales nouvelles d'agents politiques de l'État provincial, de technocrates d'État (Gérald Fortin 1966 et 1971). Bref, tout au long du processus d'accumulation de ce discours analytique, un thème semble se développer et prendre de l'ampleur : la montée sociale de nouvelles élites.

Un aspect tout de même fascinant, mais également troublant me semble-t-il, de ce thème des élites est son relatif isolement et détachement, dans la plupart des textes qui l'abordent systématiquement, par rapport au thème même des systèmes plus complexes de relations sociales, entre groupes sociaux et groupes ethniques, sous-tendant l'ensemble de la société globale et participant du pouvoir comme système d'action. Bref, ce discours sociologique sur les élites ne relève pas en général leur poids social, du moins du point de vue de l'enracinement de ces positions d'élites dans les rapports conflictuels entre forces vives d'une société, entre classes sociales et groupes ethniques. Fernand Dumont n'en écrira pas moins dans son texte de 1962 sur l'étude systématique des structures de la société québécoise, après s'être arrêté au thème des élites et avoir souligné qu'elles élaborent de nouveaux éléments idéologiques encore mal intégrés, que « cette recherche sur les élites nous amène naturellement aux classes sociales » (1962, p. 292). Mais force est de constater que cette conclusion toute naturelle n'a pas vraiment incité, ni cet auteur ni certains de ses contemporains, à développer systématiquement à compter de ce moment le thème d'une pareille articulation. Fernand Dumont et Guy Rocher, par exemple, après avoir souligné l'évolution idéologique du syndicalisme catholique québécois, qui rompait avec l'idéologie nationaliste et religieuse, et relevé la coïncidence de ce phénomène avec l'émergence de nouveaux types d'élites, procèdent à des affirmations un peu rapides quant aux liens de ces élites avec la classe ouvrière :

A part quelques exceptions, elle (la classe ouvrière) ne s'est pas donnée jusqu'ici une élite qui sorte de ses rangs. Ceux qui ont dirigé le syndicalisme - et qui le dirigent encore - sont en bonne partie venus à la classe ouvrière pour des raisons idéologiques, et ce sont eux qui ont donné depuis 20 ans une nouvelle expression à la philosophie de notre classe ouvrière. Mais derrière eux, et à leur faveur, Mûrit un nouveau leadership au cœur même du monde ouvrier. C'est surtout à la base, dans les unions locales ou régionales, que l'on peut observer cette évolution (1961, p. 36).

Force est d'admettre que les textes sociologiques liant le mode d'industrialisation, y compris certaines manifestations de la Révolution tranquille, et la montée sociale des élites, laissent dans l'ombre de nombreux problèmes. Et notamment au sujet de l'articulation de ces élites, non seulement à l'ensemble des rapports, des relations entre groupes sociaux, mais encore aux groupes sociaux mêmes dont elles sont issues ou dont elles défendraient les intérêts socio-politiques. Mais ces textes peuvent-ils être lus comme s'ils proposaient une théorie et une analyse systématiques du pouvoir politico-social ? Les élites dont ils traitent sont-elles liées entre elles ou vivent-elles des rapports d'opposition ; correspondraient-elles à une classe politiquement et économiquement dirigeante, avec des fractions insérées dans le monde des affaires, les milieux syndical et coopératif, la technocratie de l'État ? Certains manuscrits prennent la précaution de ne pas prêter flanc à une telle lecture, même si leur accumulation finit par imposer une théorie, au demeurant largement implicite, des élites dirigeantes et dominantes. Et quand F. Dumont cherche à lier le pouvoir politique au pouvoir social à travers ce qu'il nomme de manière un peu obscure, les « processus de politisation traditionnelle des élites » (1962, p. 272), peut-être ne vise-t-il pas autre chose que de ramener davantage dans le social, au sens des rapports sociaux sous-tendant l'organisation globale du social, le traitement du thème des élites ?

Ces composantes du discours sociologique relatives à l'industrialisation et à l'urbanisation, et leur prolongement au niveau du thème des élites, semblent bien avoir constitué la voie royale de cette production, non pas au sens où ces thèmes étaient les seuls traités, mais plutôt où leur traitement fut, d'une part, relativement homogène et, d'autre part, fort prégnant par rapport à l'ensemble de la production sociologique, et même à, une bonne fraction de celle des sciences sociales des années 50 et 60. Mais ce schéma interprétatif de l'évolution de la société

québécoise ne parvint pas à occuper toute la scène et fut ensuite dépassée par d'autres pratiques analytiques.

Un événement majeur, la grève de l'amiante à Asbestos en 1949, fut par exemple à l'origine de quelques voix discordantes quant à la manière de traiter les processus sociaux de l'industrialisation et de l'urbanisation. Conflit social révélateur pour l'ensemble de la société globale, sans doute, mais aussi pour les modes de connaissance et les tendances analytiques circulant dans les sciences sociales québécoises (Hélène David, 1969), cette grève donna lieu à la production d'un ouvrage collectif dans l'ensemble fort percutant (Pierre Elliot Trudeau et al., 1956). L'industrialisation et l'urbanisation y sont, en général, vues comme des processus sociétaux sous-tendus par des systèmes de rapports, de relations notamment conflictuels, entre groupes sociaux, dont les propriétaires des entreprises capitalistes, les tenants du pouvoir politique, la classe ouvrière et le mouvement ouvrier québécois <sup>8</sup>. Et dans la mesure où ce travail d'analyse rejoignait fréquemment les intérêts socio-économiques, les positions sociales des groupes sociaux en situation de domination et de dépendance, il n'échappait pas aux systèmes de rapports conflictuels structurant l'organisation globale du social et posant la question du pouvoir politico-social.

Il n'est pas de notre propos de traiter longuement des traditions de l'historiographie québécoise ; mais on peut souligner rapidement que de ce milieu sont venus des questionnements quant à l'usage de la notion de société traditionnelle pour traiter certaines conjonctures particulières de la société globale québécoise et, par là, le pouvoir politico-social qui la sous-tend. Le recours à ce type idéal pour parler de certains moments historiques, en définitive plus ou moins systématique-

---

<sup>8</sup> Cet ouvrage collectif publié d'abord en 1956 et réédité en 1970 (Montréal, Éditions du jour) a fait appel à de nombreuses contributions et la perspective analytique mise ici en relief, qui comportait bien sûr sa part d'affirmations un peu générales, rapides et dénuées à l'occasion de rigueur, est particulièrement manifeste et visible dans le chapitre - La Province de Québec au moment de la grève - et l'épilogue de Pierre-Elliot Trudeau ; le chapitre 2 - Histoire financière de l'industrie de l'amiante - de J. Gérin-Lajoie ; le chapitre 4 - Histoire de la grève à Asbestos - de G. Beausoleil ; le chapitre 5 - Histoire des négociations - écrit en collaboration ; le chapitre 8 - La grève et La Presse - de Gérard Pelletier ; le chapitre 10 - La grève et le mouvement ouvrier - de R. Boisvert.

ment datés d'ailleurs, de l'évolution du Canada français, mais surtout du XIXe siècle - et quelquefois du XVIIIe siècle sinon des débuts du XXe siècle - comme d'une société idéologiquement unitaire, fortement repliée sur elle-même et homogène, peu accueillante envers l'ordre industriel ou le monde des affaires, a soulevé d'importantes interrogations et de vives critiques (J. Blain, 1972, 1974 et surtout 1976, Jean-Pierre Wallot, 1966)<sup>9</sup>. C'est encore de courants de l'historiographie québécoise - courants se démarquant et empruntant tout à la fois de traditions diverses de l'historiographie canadienne (J. Gagnon, 1969), les travaux de H. A. Innis ayant vraisemblablement eu ici un écho important (1929, 1940, 1952, 1965) - que viennent certains traitements des questions constitutionnelles et de la question nationale selon une logique qui cherche à rejoindre les intérêts sociaux, économiques, politiques, le plus souvent divergents, des deux principaux groupes ethniques de la société canadienne. L'oeuvre plutôt mal connue d'un historien en particulier, Maurice Séguin, aura ici été déterminante (J. Blain, 1974, p. 1979 et suivantes ; Jean-Pierre Wallot, 1966, pp. 486-498)<sup>10</sup>.

Le chassé-croisé des relations complexes entre les formes d'appartenance à la nation et les formes d'appartenance à des groupes socio-politiques comme les classes sociales a souvent sous-tendu la produc-

---

<sup>9</sup> On trouve dans les textes de J. Blain (1972, 1974 et 1976) une présentation des principaux débats et courants qui ont marqué l'historiographie québécoise à propos de l'analyse de l'évolution du Québec, en tant que société globale. Il consacre de nombreuses pages aux thèses de l'École de Montréal - regroupant notamment les travaux de Guy Frégault, Maurice Séguin et Michel Brunet, lesquels se démarquaient sur plusieurs points de l'oeuvre de Lionel Groulx - thèses qui se différencient des axes d'analyse développés, dans la foulée des travaux de D. G. Creighton, par des historiens de l'Université Laval, tels Jean Hamelin, Fernand Ouellet, Yves Roby. On peut aussi consulter les « notes bibliographiques » (pp. 486-498) par lesquelles Jean-Pierre Wallot complète son compte rendu critique du numéro de 1965 de la revue *Recherches sociographiques*, consacré aux classes sociales au Canada français (1966).

<sup>10</sup> On peut encore souligner que l'influence des travaux de M. Séguin atteint aussi la démarche de certains sociologues s'intéressant à l'évolution de la société globale québécoise par le biais des rapports entre groupes sociaux ; c'est là une influence que se reconnaît notamment Gilles Bourque dans un texte traitant de sa propre lecture des travaux de Maurice Séguin et des enseignements de celui-ci qu'il a suivis (1981).

tion et les débats des sciences sociales québécoises. De nombreux travaux en témoignent (Stanley Ryerson, 1945, 1965, 1966, 1972, Alfred Dubuc, 1966, 1969, Jacques Dofny, Marcel Rioux, 1962, Marcel Rioux, 1965, Gilles Bourque, Nicole Laurin-Frenette, 1970, Roch Denis, 1979) ; et ce thème fut aussi perméable au paradigme du conflit social, ce dernier étant alors vu comme une catégorie constitutive essentielle d'une vision analytique du réel social. D'ailleurs, le développement considérable, intense et diversifié à compter de la fin des années 60 et tout au cours des années 70 des sciences sociales québécoises, et le dépassement de voies antérieurement prédominantes d'analyse de la société globale ont compté avec un recours plus fréquent au paradigme du conflit social et aussi au marxisme.

Le marxisme d'ici, comme beaucoup d'autres courants marxistes nationaux, ayant connu sa quote-part de réification et de naturalisation des processus sociaux - obnubilé qu'il était par les contraintes structurelles retirant à l'agent social, fût-il de classe, toute compétence à produire le social - n'en a pas moins suscité des démarches conceptuelles qui, originant d'une certaine manière de ce courant analytique et retrouvant son inspiration fondamentale de méthodologie critique d'analyse du réel social, contribuent au renouvellement de nos catégories analytiques. Et parmi ces démarches, celle de Nicole Laurin-Frenette dans son essai consacré aux questions du pouvoir et de la nation, paru en 1978, mérite à très juste titre d'être soulignée. S'appuyant sur une conception du procès de production de la société qui repose sur la problématique articulation de trois procès distincts -procès de production au sens restreint, procès de contrôle en tant que production de l'organisation des opérations et des systèmes de places impliqués, procès de reproduction - l'auteur en fait découler un concept de classe sociale fondé sur les places occupées par des ensembles et sous-ensembles d'agents dans tous et chacun de ces procès. Dégagé de l'emprise du seul procès de production économique, le concept de classe conserve ici sa dimension structurelle de places occupées dans tous les procès dont l'articulation constitue la production de la société.

Quant au concept d'idéologie, l'essai de Nicole Laurin-Frenette réclame d'abord qu'il soit exclu de la polarisation épistémologique l'opposant à la science. Et l'idéologie est alors perçue comme une production de sens, condition essentielle de la reproduction de la société, la-

quelle production de sens concerne finalement la manière de représenter arbitrairement et fonctionnellement les procès de la production-reproduction de la société, et notamment l'insertion d'agents dans les places qui sont les leurs au sein de cette production-reproduction. Et si cette notion est vue « comme le sens, pour les agents, de leur insertion dans les procès de la production et de la reproduction capitaliste » (p. 7), c'est bien parce que l'auteur veut lui donner un efficace tout d'abord idéologique, lui conférant cependant le qualificatif de catégorie « réelle » puisque cette conception de l'idéologie s'éloigne de celle qui y voit un rapport imaginaire à des conditions réelles d'existence. De ce point de vue, cette notion est aussi « réelle » que celle de classe et eue l'est par le biais du travail idéologique comme production de sens, demeurant en cela très articulée à la notion de classe. En effet, « on peut dire que l'idéologie, selon le mode de production capitaliste, constitue et organise les agents en classes, en opérant un regroupement combinatoire de sous-ensembles occupant des places dominées (ou dominantes) et les constitue, les organise en nation, en regroupant ces ensembles, qu'ils soient définis comme des ensembles en lutte ou en harmonie » (p. 50).

Cette construction analytique permet à l'auteur de relire ensuite six conjonctures nationalistes de la société québécoise, s'étendant du Régime français aux années les plus actuelles. Les traits de ces dernières seront, trop rapidement et succinctement il est vrai, mis en relief en fonction de leur capacité à révéler le bien-fondé des développements analytiques préalables ; et de fait, dans l'ensemble, ils en manifestent des retombées intéressantes. Un tel essai exige certes une attention qui va bien au-delà des thèmes et des choix analytiques fondant la démarche adoptée jusqu'ici dans ce texte ; tant ses points forts que ses points faibles devraient contribuer à bon nombre de débats permettant à la réflexion théorique de se renouveler et d'être à hauteur d'intelligence dans l'analyse du réel. Il faudrait alors revoir plus longuement, par exemple, le traitement de la notion d'idéologie proposé par cet essai : en fait-il finalement autre chose qu'un type de produits symboliques et par là, en tant que produit non idéaliste', en tant que valeurs, sentiments, mythes, utopies, normes, l'idéologie n'est-elle pas de nouveau placée sur un axe épistémologique où elle s'oppose à la science ?

Mais plus près de ce qui fut jusqu'ici l'essentiel de nos propres interrogations, ne faut-il pas noter combien la volonté d'établir le poids idéologique réel de la nation sous-tend intensément toute la logique de cet essai. Et non seulement en ce que cette volonté produit des effets pertinents d'analyse - plusieurs moments conjoncturels où une telle production idéologique de sens est particulièrement efficace sont soulignés - mais encore en ce qu'elle affaiblit quelque peu la tension analytique du politique, comme organisation globale du social, et de l'État où la nation pourrait aussi être produite comme une catégorie tout aussi « réelle » qu'elle ne l'est dans l'idéologie. Dans quel sens, si la Révolution tranquille est une « réussite éclatante sur le plan idéologique », faut-il entendre une telle affirmation ? Peut-on conclure, sans autre examen et considération, que la nation est alors reconstituée dans l'État québécois et que celui-ci a bel et bien été érigé en État national, comme le soutient l'auteur (p. 137) ? Le plus étonnant est que pareille conclusion ne soit conditionnée d'aucun critère ou paramètre établissant la nation comme une catégorie réelle au niveau ici le plus conséquent des rapports de force entre groupes ethniques, du pouvoir politico-social global et de l'État. D'ailleurs, cet essai nous permet-il de saisir comment et pourquoi les limites encore très actuelles des rapports entre groupes ethniques et classes sociales impliquent que la nation québécoise soit tout à la fois une catégorie « réelle » de la structuration de l'organisation globale du social, sans être dans le contexte de la société québécoise, située dans le système politique canadien, une catégorie « réelle » autonome et achevée en pouvoir d'État ? On pourrait encore demander comment l'option analytique de l'auteur, sensible au communisme autogestionnaire ou très ouvert aux préoccupations du courant marxiste anarchiste, pourrait produire une prise en compte adéquate, conséquente, rigoureuse de la nation comme catégorie politique « réelle » tant au niveau de l'organisation globale du social qu'à celui de l'État, sans pour autant affaiblir son efficacité idéologique ? La démarche intellectuelle de cet essai, bien que théoriquement prometteuse à cet égard, n'en donne pas encore beaucoup d'indications.

Le discours analytique marxiste, relativement nouveau au Québec de la fin des années 60, aura ainsi permis à plusieurs de revoir et de réinterpréter, à la lumière cette fois de l'évolution des rapports sociaux entre classes sociales, l'historiographie de la société québécoise. No-



tons encore que ce discours analytique fut appliqué à la relecture des conjonctures plus récentes des modes d'industrialisation et d'urbanisation de la société globale québécoise. On projeta alors un autre éclairage non seulement sur le régime duplessiste - grâce à la contribution intéressante et systématique notamment de Gérard Boismenu (1981) - mais encore sur la Révolution tranquille et les années 60 et 70 (Dorval Brunelle, 1978 ; Paul R. Bélanger et Céline St-Pierre, 1978). Bon nombre de ces travaux cherchaient à se démarquer des études en termes d'élites et visaient alors à pénétrer l'ensemble de cette conjoncture politico-historique en mettant en relief les positions, les intérêts, surtout les contraintes structurelles caractérisant l'autre pôle des rapports sociaux, les classes ouvrières et dominées. On rejoint alors ici, par le biais de l'enjeu plus global sous-tendant l'industrialisation et la modernisation de la société québécoise, la veine exploitée aussi par les études plus spécifiques et particulières, déjà identifiées, traitant de problèmes de rapports à l'espace et aux équipements collectifs.

Le recouvrement, relativement tardif mais tout de même fort intense, du thème des élites par celui, empruntant au structuromarxisme, des déterminants structurels et des contraintes des rapports de force du point de vue de la position et des places des classes ouvrières et populaires, de même que de celles de la bourgeoisie québécoise ou canadienne-française - et ce jeu de « ping-pong analytique » de l'un à l'autre thèmes - a quelque peu rejeté dans l'ombre ces tentatives, déjà présentes dans les années 60, pour retracer la place et la fonction, dans le mode d'industrialisation de la société québécoise, des classes moyennes. On doit d'abord à l'intuition d'Hubert Guindon les premiers textes retraçant le cheminement sociétal de ce type d'agents sociaux (1964, 1968, 1971, 1977), cheminement d'autant plus conséquent qu'il est articulé à l'évolution d'une société aux structures politiques tronquées et dépendantes et à la mouvante conjoncture des rapports entre groupes ethniques, comme entre classes sociales se disputant l'autorité et le pouvoir d'influer sur l'organisation globale du social. Ce recours à la notion de classes moyennes semble d'autant plus important qu'il facilite aussi l'emploi d'analogies avec les situations de sociétés dépendantes pour rendre compte de dimensions essentielles de la conjoncture historico-politique de la Révolution tranquille. Du coup, prend une configuration particulière la « modernisation conservatrice » dont la société québécoise fut le théâtre : modernisation

conservatrice dont les classes moyennes auraient fait leur affaire au travers d'une plus grande intégration de la marginalité sociale et une expansion de la société politique et des appareils d'État dans un contexte d'industrialisation dépendante et de lutte pour un plus grand contrôle autochtone des facteurs et des ressources de l'accumulation (Louis Maheu, 1979) <sup>11</sup>.

C'est dans la mesure où un tel langage analytique pourrait être systématiquement tenu et développé qu'il permettrait lui aussi de prendre de la distance par rapport au thème des élites et de nuancer, sinon de dépasser, celui de la montée des technocrates et de la technocratie d'État. Des évocations plus récentes de ce dernier thème (Jean-Louis Roy, 1976 ; Gérald Fortin, 1966 et 1980), il faut surtout retenir celle de Jean-Jacques Simard (1979) qui reprend et pousse à son maximum analytique, notamment dans le chapitre premier de son manuscrit, le thème de la technocratie, surtout de la technocratie d'État. L'originalité et le souffle de ce dernier travail ne sauraient être niés. Il faut toutefois déplorer les difficultés et les ambiguïtés qu'il oppose à une lecture qui en serait faite selon un point de vue analytique crucial et déterminant quant à la qualité de la démonstration proposée : soit celui de la réelle capacité de ce texte à dépasser l'approche analytique des élites dans la manière de problématiser la question du pouvoir politico-social au sein de la société globale québécoise.

## Le positionnement social des intellectuels

[Retour à la table des matières](#)

Je voudrais, en terminant, revenir à ce qui fut identifié, ci-haut, comme une tendance importante du discours sociologique des années 50 et 60, soit une certaine naturalisation du fait social dans l'interpré-

---

<sup>11</sup> Sur ce thème des classes moyennes et de leur évolution dans la société québécoise contemporaine, les textes n'abondent guère ; on peut encore consulter cependant Jacques Brazeau (1966) et M. Renaud (1978) ainsi que K. McRoberts *et al.*, (1980).

tation donnée du mode d'industrialisation de la société québécoise, et à la place qu'occupe dans ce discours le thème des élites. Si une telle lecture de ces textes est fondée, la question la plus intéressante devient alors de savoir pourquoi il en fut ainsi. Arrêtons-nous pour le moment à quelques hypothèses. À l'instar d'autres analyses qui l'ont aussi à l'occasion suggéré, il faut chercher des éléments importants de l'explication non pas uniquement mais principalement du côté du positionnement social des intellectuels, nouveaux et traditionnels.

C'est E. Shils qui souligne dans ses travaux sur les intellectuels (1972) que ceux qui parmi eux appartiennent aux fractions les plus traditionnelles parlent et agissent à partir du centre même de cette société. Ils tiennent le discours le plus légitime et sont situés tout près des groupes sociaux possédant le pouvoir, des structures et des institutions sociales constituant le cœur même de la société, détenant et contrôlant l'autorité la plus légitime. Sont ainsi renvoyés à la périphérie de cette société, de ses structures, de ses institutions les plus légitimes et de ses groupes sociaux dominants, les nouveaux intellectuels, non seulement pratiquant de nouveaux modes de connaissance, mais encore souvent formés par des institutions étrangères à leur société. La position sociale de ces derniers pose un problème : celui du manque de centralité caractérisant, par rapport à un tissu social, les intellectuels marginaux. Et se développent alors, entre fractions d'intellectuels, des tensions et des conflits concernant tant la défense par les uns de leur positionnement social, que la recherche par les autres d'une amélioration, d'une promotion effective du leur.

On peut reprocher à E. Shils de n'avoir point suffisamment relevé deux traits majeurs de tels rapports conflictuels entre groupes d'intellectuels. En premier lieu ces conflits et ces tensions, surtout s'ils impliquent un groupe dominant, plongent leurs racines dans les enjeux sociétaux les plus conséquents d'un ensemble historique donné. C'est que les conjonctures historiques déterminantes d'une société servent souvent de théâtre à de tels rapports conflictuels, non seulement au sens où ces conjonctures par elles-mêmes nourrissent, stimulent, exacerbent ces conflits, mais aussi au sens où est objet de conflit le positionnement idéologique et politique spécifique aux uns et aux autres groupes d'intellectuels dans les conjonctures historiques en question.

L'autre trait des conflits entre groupes d'intellectuels sous-estimé par E. Shils serait que ces derniers ont tendance à vivre de tels conflits au moyen d'oppositions, d'affrontements entre grandes visions globales du social, réduisant même le cas échéant leurs rapports conflictuels à ces grandes visions se répondant les unes aux autres. Ces dernières deviennent donc fort prégnantes, manifestes et marquantes, bien que leur contenu ne soit pas obligatoirement aussi déterminant que leur fonction. Certaines visions globales du social auront alors une efficacité non pas en ce qu'elles traduisent bien les enjeux les plus conséquents d'une conjoncture sociétale, mais en ce qu'elles permettent, à propos d'une lecture de ces enjeux, à un groupe d'intellectuels en rapport d'opposition avec d'autres intellectuels de se démarquer de ces derniers et partant d'engager, le cas échéant, des rapports d'alliance avec divers groupes sociaux.

Le Québec de l'après-Deuxième Guerre mondiale a été un champ de rapports conflictuels entre groupes d'intellectuels. Et pour les nouveaux intellectuels, se posait la question de la conquête d'une plus grande centralité. Pour ce faire, devaient être contestées les idéologies des définisseurs traditionnels de situation, de même que l'ensemble de leurs positions sociales. Tant ces interprètes que leur vision du monde devaient être remis en cause. C'est Fernand Dumont qui dira, en 1962 : « Devant ce monolithisme, la sociologie canadienne-française ne pouvait éviter la confrontation - qui fut d'ailleurs... le principal moteur de son développement » (p. 279).

Et comme tout rapport conflictuel, celui-là a eu tendance à se fermer sur le champ qui le contenait. De là, me semble-t-il, la très grande sensibilité au thème des élites ; ces dernières, auxquelles appartenaient ou étaient liés les intellectuels traditionnels, étaient très régulièrement, sinon principalement vues comme productrices d'idéologies, de sens à donner à une société globale. Il fallait expliquer que la société avait changé, que de nouvelles élites étaient apparues, que leur droit à la parole devait être reconnu. Les nouveaux intellectuels, ceux que fascinaient l'évolution de la société globale et le sens à lui donner, étaient-ils éloignés, distants de ceux à qui on donnait le titre de nouvelles élites ? Vraisemblablement pas : ils étaient certes emportés, comme plusieurs études sociologiques l'ont laissé entendre, par ces pouvoirs alors nouveaux et de plus en plus manifestes, tout à la fois

produits et enjeux des rapports sociaux conflictuels constitutifs de phases du mouvement d'industrialisation et d'urbanisation.

Émergeant de ce contexte, le mode de connaissance le plus prégnant de la sociologie, d'une bonne fraction des sciences sociales de l'époque, ne pouvait manifester de sensibilité au paradigme du conflit social entre groupes sociaux, sous-tendant les rapports sur lesquels repose l'organisation globale du social. Ce mode de connaissance était trop fasciné par la question des élites, d'abord anciennes, par leur capacité à produire un discours naguère légitime, mais dont l'articulation au réel posait maintenant un problème. Situation à dénoncer au niveau des représentations en disant autrement le réel, d'autant plus que des agents sociaux de la classe ouvrière manifestaient, eux, leur profond enracinement dans la société industrielle.

Bref, ce réel à dire autrement était déjà là : « ... l'État québécois a évolué à un rythme et dans une direction bien différents de ceux envisagés par nos institutions férues de théories. C'est que l'État ne peut gouverner qu'en tenant compte du rapport réel de forces qui existent dans le pays. Et, ... ce sont les forces d'industrialisation qui ont dominé la scène québécoise durant le demi-siècle précédant la grève de l'amiante. Les forces idéologiques n'ont guère effectué que des opérations de diversion et de retardement » (Pierre Elliot Trudeau, 1956, p. 76). Et dans ce réel-là les nouveaux intellectuels, d'une certaine manière extérieurs aux groupes sociaux en lutte autres que l'intelligentsia, facilitaient quelque peu, bien malgré eux le cas échéant, la structuration du nouveau pouvoir politico-social. Pareille fonction latente de ce positionnement social l'emportait, me semble-t-il, sur toute autre considération. Des fractions des classes moyennes modernes mais aussi de nouvelles fractions de classes politiquement dominantes ébranlaient par le fait même les anciennes coalitions ou alliances des classes politiques traditionnelles de la société et par là, elles jetaient les bases, au niveau des rapports sociaux conflictuels, d'un nouveau pouvoir politico-social.

Les nouveaux intellectuels, comme plusieurs l'ont remarqué, accèdent graduellement au positionnement social central et stratégique de définisseurs légitimes et privilégiés de situation avec la Révolution tranquille et la période politique qu'elle ouvre. Venus très largement

de l'univers même des sciences sociales, ils contribuent de façon no-  
toire à l'indéniable action modernisante de la Révolution tranquille.  
Mais cette dernière n'arrive pas à transformer radicalement, tant s'en  
faut, la matrice de base des rapports socio-politiques fondant l'organi-  
sation globale du social, lesquels consacrent finalement le caractère  
conservateur de cette action modernisante. De nombreux conflits so-  
ciaux, logés au sein de populations très souvent visées par des politi-  
ques de « démarginalisation » et d'intégration sociales, manifestent en  
effet les limites d'une modernisation conservatrice, qui n'enclenchent  
ni renversement substantiel des inégalités au sein des rapports sociaux  
les plus fondamentaux, ni franchissement irrévocable des dépendances  
politiques et économiques marquant la société globale québécoise.

C'est cette conjoncture sociétale qui bientôt s'offre aux rapports et  
aux tensions conflictuels entre groupes d'intellectuels. Et les généra-  
tions les plus récentes d'intellectuels ont alors à se démarquer des  
nouveaux intellectuels d'hier, ayant fourni les principaux cadres de  
l'intelligentzia de la Révolution tranquille et du pouvoir politique qui  
en a découlé. Chez ceux-ci, le sentiment d'être au pouvoir ou le ma-  
laise ressenti à oeuvrer à partir d'un tel positionnement social ne sau-  
raient vraiment tromper à cet égard. Pour les fonctions mêmes d'intel-  
lectuels, leur action fut déterminante : grâce à leurs efforts notam-  
ment, les rangs mêmes des diplômés des sciences sociales, par exem-  
ple, s'étaient sensiblement élargis et bon nombre d'entre eux trou-  
vaient des voies professionnelles dans les cadres sociaux refaits de  
cette modernisation conservatrice ; ce fut le cas notamment au sein  
des appareils d'État et de la fonction publique québécoise, vers les-  
quels s'étaient portées les stratégies de développement des sciences  
sociales servant souvent de points de repère aux nouveaux intellec-  
tuels définisseurs de situation des années 50 et 60.

Si bien que le développement d'une pratique professionnelle spé-  
cialisée au niveau du social, puis l'expansion considérable des effectifs  
mêmes des diplômés des sciences sociales profitent de la croissance  
remarquable des institutions académiques légitimées à conférer ces  
titres et diplômes. Développement académique qui favorise, à travers  
la compétition entre institutions, une plus grande différenciation et  
diversité de leurs enseignements, d'ailleurs facilitées et l'une et l'autre  
d'une part par l'éclatement de certains courants paradigmatiques des

sciences sociales, et de l'autre par le retour à la mode de variantes modernes, plus structuralistes, des courants marxistes d'analyse du social.

Portés par les vives tensions sociales manifestant, dans le Québec contemporain, les très étroites limites socio-politiques des conjonctures les plus récentes du mode d'industrialisation de la société et l'exacerbation des problèmes de dépendance politique d'un groupe national dans un système politique plus large qui n'arrive pas à se modifier, les conflits entre groupes d'intellectuels sont aussi entretenus, comme c'est le plus souvent la règle, par des mutations appartenant au champ intellectuel. Et c'est dans ce contexte que l'univers des sciences sociales québécoises manifeste bientôt une plus grande sensibilité au paradigme du conflit social, sous la forme surtout de courants structuromarxistes empruntant par exemple à la tradition française. Pareille orientation analytique participe de tensions conflictuelles, plus ou moins latentes ou au contraire manifestes par moments, entre groupes d'intellectuels et révèle, en plus d'une plus grande diversité et routinisation des rôles intellectuels dans la société, une mise en disponibilité de fractions d'intellectuels en mesure d'articuler leur positionnement social à celui de groupes sociaux ayant du mal à progresser au travers des diverses conjonctures du mode d'industrialisation. Elles sont identifiées alors à la défense et à la promotion des intérêts sociaux de groupes d'agents principalement regroupés aux positions dominées de la société.

Soulignons, en terminant, combien une telle forme d'articulation entre intellectuels et groupes de base ne traduit pas nécessairement les tendances les plus conséquentes du positionnement des intellectuels par rapport à de tels groupes. Dans les sociétés industrielles avancées, les groupes de base sont en rapport d'opposition avec les pouvoirs socio-politiques dominants. Beaucoup d'entre eux semblent lutter non seulement sur des fronts sociaux au sens large du terme, mais encore sur des fronts plus strictement symboliques et idéologiques. Du coup se manifeste nettement leur volonté d'une plus grande indépendance par rapport aux appareils d'État, bien sûr, mais aussi par rapport aux formes d'expertise et aux fonctions intellectuelles : leur lutte pour contrôler et dire eux-mêmes le sens de leur lutte ne cesse de s'affirmer. Il y a là une contestation radicale du rôle des intellectuels définisseurs de situation et une volonté d'affirmation d'une conscience so-

ciale plus autonome, plus autogérée : elles pourraient mener à une absorption, par les groupes eux-mêmes, des fonctions intellectuelles. Et qui d'autres que les aspirants au rôle de grand intellectuel définisseur de situation, s'affichant modernes mais cherchant à réactiver rien d'autre cependant que les charmes usés et les médias privilégiés des intellectuels traditionnels, auraient intérêt à la déplorer ?

## BIBLIOGRAPHIE

[Retour à la table des matières](#)

ASSOCIATION CANADIENNE DES SOCIOLOGUES ET ANTHROPOLOGUES DE LANGUE FRANÇAISE ET SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE SCIENCES POLITIQUES, *Sondages politiques et politique des sondages au Québec*, Montréal, 1979.

BASSALA, G., « The Spread of Western Science », *Science*, 156, 5 mai 1967.

BÉLANGER, Paul et Céline St-PIERRE, « Dépendance économique, subordination politique et oppression nationale : le Québec 1960-1977 », *Sociologie et sociétés*, X, 2, 1978. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

BERNARD, A., J. LÉVEILLÉE, G. LORD, *Profil : Montréal ; les structures politiques et administratives de la région métropolitaine de Montréal*, Ottawa, ministère d'État aux Affaires urbaines du Canada, 1974.

BLAIN, J., « Économie et société en Nouvelle-France : Le cheminement historiographique dans la première moitié du XXe siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, no 1, 1972.



BLAIN, J., « Économie et société en Nouvelle-France ; l'historiographie des années 50-60 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, no 2, 1974.

BLAIN, J., « Économie et société en Nouvelle-France ; l'historiographie au tournant des années 1960 : la réaction à Guy Frégault et à l'École de Montréal - la voie des sociologues », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 3, 1976.

BLONDIN, M., « L'animation sociale en milieu urbain : une solution », *Recherches sociographiques*, vol. 6, no 3, 1965.

BLONDIN, M., « Vie urbaine et animation sociale », *Recherches sociographiques*, vol. 9, no 1-2, 1968.

BOILY, Robert, « Les hommes politiques du Québec 1867-1967. Élite politique et classes sociales », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 21, décembre 1967.

BOISMENU, Gérard, *le Duplessisme. politique économique et rapports de force, 1944-1960*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1981.

BONENFANT, Jean-Charles, « Les études politiques », in Fernand Dumont, Yves Martin, édit., *Situation de la recherche sur le Canada français*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1962.

BOURASSA, Guy, « Les élites politiques de Montréal : de l'aristocratie à la démocratie », *Revue canadienne d'économie et de science politique*, vol. 31, no 1, 1965.

BOURASSA, Guy, 'Commentaire sur Vincent Lemieux, « Les partis et le pouvoir politique »', in *Recherches sociographiques*, vol. 7, no 1-2, 1966.

BOURASSA, Guy, « La structure du pouvoir à Montréal : le domaine de l'éducation », *Recherches sociographiques*, vol. 8, no 2, 1967.

BOURQUE, Gilles, « L'oeuvre de Maurice Séguin », *Cahiers d'Histoire*, 1 (1) 19-26, 1981.

BOURQUE, Gilles et Nicole LAURIN-FRENETTE, « Classes sociales et idéologies nationalistes au Québec, 1760-1970 », *Socialisme québécois*, 1970. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

BRAZEAU, Jacques, « Les nouvelles classes moyennes », *Le pouvoir dans la société canadienne-française*, *Recherches sociographiques*, vol. VII, 1-2, 1966. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

BRETON, R., « The Socio-Political Dynamics of the October Events », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. IX., no 1, 1972.

COHEN, R. I., *le Vote au Québec*, Montréal, Publication Saje, 1965.

COPP, T., *Classe ouvrière et pauvreté : Les conditions de vie des travailleurs montréalais, 1879-1929*, Montréal, Boréal Express, 1978.

CUFF, E. C., G.C.F. PAYNE, *Perspectives in Sociology*, Londres, Allen et Unwin, 1979.

DAVID, Hélène, « La grève et le bon Dieu : la grève de l'amiante au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol. 2, 1969. [Texte bientôt disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

DENIS, Roch, *Luttes de classe et question nationale au Québec, 1948-1968*, Montréal, Presses socialistes internationales, 1979. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

DION, Léon, « The Election in the Province of Quebec », in J. Meisel, édit. ; *Papers on the 1962 Election*, Toronto, University of Toronto Press, 1962.

DION, Léon, *le Bill 60 et la société québécoise*, Montréal, H.M.H, 1962.

DION, Léon, *Société et Politique*, t. II, Québec, Presses de l'Université Laval, 1972.

DION, Léon *et al.*, *Participation et planification régionale : l'expérience du B.A.E.Q. 1963-1966*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1971.

DIVAY, G., *la Décentralisation en pratique : quelques expériences montréalaises, 1970-1977*, Montréal, I.N.R.S. Urbanisation, 1979.

DOFNY, Jacques, Marcel RIOUX, « Les classes sociales au Canada français », in *Revue française de sociologie*, vol. 3, no 3, 1962. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

DROUILLY, Pierre, *le Paradoxe canadien : le Québec et les élections fédérales*, Montréal, Parti Pris, 1978.

DUBUC, Alfred, « [Une interprétation économique de la Constitution](#) », in *Socialisme* 66, no 7, 1966.

DUBUC, Alfred, « Les classes sociales au Canada », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 22, 4, 1967.

DUGAS, Clermont, *l'Est du Québec à l'heure dit développement régional*, Rimouski, Presses de l'Université du Québec, 1976.

DUMONT, Fernand, « L'étude systématique de la société globale canadienne-française », in Fernand Dumont *et al.*, *Situation de la recherche sur le Canada Français*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1962. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

DUMONT, Fernand, « Le sociologue et le pouvoir », *Recherches sociographiques*, vol. 1, no 1-2, 1966.

DUMONT, Fernand, « La notion d'urbanisation », *Recherches sociographiques*, vol. 9, no 1-2, 1968.

DUMONT, Fernand, Yves MARTIN, *L'Analyse des structures sociales régionales : études sociologiques de la région de St-Jérôme*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969.

DUMONT, Fernand, Jean-Paul MONTMINY, édit., « Le pouvoir dans la société canadienne-française », numéro spécial, *Recherches sociographiques*, vol. 7, no 1-2, 1966.

DUMONT, Fernand, Guy ROCHER, « Introduction à une sociologie du Canada français », in *le Canada français aujourd'hui et demain* (Recherches et débats, cahier no 34), Paris, Fayard, 1961. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

EZOP, *Une ville à vendre*, Québec, Imprimerie Minute (Ezop : Étude des zones prioritaires, R. Couillard, R. Mayer, L. Robert, édit), 1972.

FALARDEAU, Jean-Charles, édit., *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1953.

FALARDEAU, Jean-Charles, « Des élites traditionnelles aux élites nouvelles », dans Fernand Dumont et Jean-Paul Montminy, édit., *le Pouvoir dans la société canadienne-française*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966.

FORTIN, Gérald, « Transformations des structures du pouvoir », dans F. Dumont et Jean-Paul Montminy, édit., *le Pouvoir dans la société canadienne-française*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

FORTIN, Gérald, *la Fin d'un règne*, Montréal, Hurtubise HMH, 1971.[Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

FORTIN, Gérald, « Les transformations du pouvoir (1966 à 1980) », in *la Transformation du pouvoir au Québec*, Actes du Colloque 1979, de l'A.C.S.A.L.F., Montréal, Éditions coopératives Albert St-Martin, 1980. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

GAGNON, Gabriel *et al.*, « Le processus de régionalisation scolaire », in Guy Rocher, Pierre W. Bélanger, édit., *École et société au Québec*, Montréal, H.M.H., 1970.

GAGNON, Gabriel *et al.*, *Tant que le monde s'ouvrira pas les yeux*, Montréal, Éditions Quinze, 1977.

GAGNON, J., « Historiographie canadienne ou les fondements de la conscience nationale », in A. Beaulieu *et al.*, *Guide d'Histoire du Canada*, Québec, 1969.

GARIGUE, Philippe, *Études sur le Canada français*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1958.

GÉRIN-LAJOIE, Paul, *Constitutional Amendment in Canada*, Toronto, 1950.

GERMAIN, A., *Mouvements sociaux de réforme urbaine à Montréal, tic 1880 à 1920*, Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de philosophiae doctor (Ph.D.), Université de Montréal, 1980.

GODBOUT, Jacques T., *Participation et innovation : l'implantation des centres locaux de services communautaires et les organismes communautaires autonomes*. I.N.R.S., Université du Québec, 1974.

GODBOUT, Jacques T., « La transformation du pouvoir au Québec : quelques réflexions en guise de synthèse », *la Transformation du pouvoir an Québec*, Actes du Colloque 1979 de l'A.C.S.A.L.F., Montréal, Éditions coopératives Albert St-Martin, 1980.

GODBOUT, Jacques T., *les Organisations populaires en milieu urbain : contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle ?*, Montréal, I.N.R.S. Urbanisation, 1977.

GRUPE DE RECHERCHES SOCIALES, *les Électeurs québécois, attitudes et opinions à la veille de l'élection tic 1961*), Montréal, s. édit., 1960.

GUINDON, Hubert, « Social Unrest, Social Class and Quebec's Bureaucratic Revolution », *Queen's Quarterly*, vol. 71, 1964.

GUINDON, Hubert, « Two Cultures : An Essay on Nationalism, Class, and Ethnic Tension », in R. Leach, édit., *Contemporary Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1968.

GUINDON, Hubert, « Réexamen de l'évolution sociale du Québec », in Marcel Rioux, Yves Martin, édit., 1971, *la Société canadienne-française*, Montréal, H.M.H., 1960. [Texte disponible dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

GUINDON, Hubert, « Les modernisations du Québec et la légitimité de l'État canadien », *Recherches sociographiques*, vol. 18, no 3, 1977. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

HAMEL, Pierre, *Analyse des pratiques urbaines revendicatives à Montréal (1963-1976) ; portée et limites de l'action politique autour de la question du logement*, thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de philosophiae doctor (Ph.D.), Montréal, Université de Montréal, 1979.

HAMEL, Pierre, « Les pratiques urbaines revendicatives à Montréal et le pouvoir politique », in *l'Intervention sociale*, Actes du colloque 1980 de l'ACSALF, Éditions coopératives Albert St-Martin, Montréal.

INNIS, H. A., *The Fur Trade in Canada* New Haven, 1929.

INNIS, H. A., *The Cod Fisheries*, New Haven, 1964.

INNIS, H. A., *The Strategy of Culture*, Toronto, University of Toronto Press, 1952.

INNIS, H. A., *Essays in Canadian Economic History*, (édités par Mary Q. Innis), Toronto, University of Toronto Press, 1965.

JANOWITZ, M., *Political Conflict ; Essays in Political Sociology*, Chicago, Quadrangle Books, 1970.

LAMONTAGNE, Maurice, *le Fédéralisme canadien : Évolution et problèmes*, Québec, P.U.L., 1954.

LAPOINTE, G., « Le pouvoir municipal : une recherche sociologique », in *Recherches sociographiques*, vol. 2, no 3-4, 1961.

LATOUCHE, Daniel *et al.*, *le Processus électoral au Québec : les élections provinciales de 1970 et 1973*, Montréal, HMH, 1976.

LAURIN-FRENETTE, Nicole, *Production de l'État et formes de la nation*, Montréal, Nouvelle Optique, 1978. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

LEMIEUX, Vincent, « Les élections provinciales dans le comté de Lévis, de 1912 à 1960 », *Recherches sociographiques*, vol. 2, no 3-4, 1961a. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

LEMIEUX, Vincent, « L'organisation municipale à Lévis : étude de sociologie politique », *Recherches sociographiques*, vol. 2, no 3-4, 1961b. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

LEMIEUX, Vincent, « Le législateur et le médiateur : analyse d'une campagne électorale », *Recherches sociographiques*, vol. 3, no 3, 1962. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

LEMIEUX, Vincent, « Les partis et le pouvoir politique », *Recherches sociographiques*, vol. 7, no 1-2, 1966.

LEMIEUX, Vincent, « Comportement politique et milieux urbains », *Recherches sociographiques*, vol. 9, no 1-2, 1968. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

LEMIEUX, Vincent, *Parenté et Politique : l'organisation sociale dans l'Île d'Orléans*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1971. [Texte en préparation dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

LEMIEUX, Vincent, *le Quotient politique vrai : le vote provincial et fédéral au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1973.

LEMIEUX, Vincent, « The Political Party System in Quebec », D. C. Thomson, édit., *Quebec, Society and Politics : Views from the Inside*, Toronto, McClelland and Stewart, 1973.

LEMIEUX, Vincent, *le Patronage politique : une étude comparative*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1979.

LEMIEUX, Vincent, « Pouvoir des appareils et pouvoir des réseaux », *la Transformation du pouvoir au Québec*, Actes du Colloque 1979 de l'A.C.S.A.L.F., Montréal, Éditions coopératives Albert St-Martin, 1980.

LEMIEUX, Vincent et al., *Quatre élections provinciales au Québec, 1956 à 1966*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969.

LEMIEUX, Vincent et al., *Une élection de réalignement ; l'élection générale du 29 avril 1970 au Québec*, Montréal, Éditions du jour, 1970.

LEMIEUX, Vincent et al., *Patronage et politique au Québec, 1944-1972*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1975. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]



LEMIEUX, Vincent et al., *Si l'Union nationale m'était contée*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1978.

LESEMANN, F., « C.L.S.C., dix ans de réforme socio-sanitaire au Québec », *International Review of Community Development*, no 37-38, 1977.

LESEMANN, F., *Du pain et des services ; la réforme de la santé et des services sociaux au Québec*, Montréal, Éditions coopératives Albert St-Martin, 1981.

LÉVEILLÉE, J., *Développement urbain et politiques gouvernementales urbaines dans l'agglomération montréalaise : 1945-1975*, Montréal, Société canadienne de science politique, 1978.

LINTEAU, P. A., *Maisonneuve : Comment des promoteurs fabriquent une ville*, Montréal, Boréal Express, 1981.

LIPSET, S. M., *Agrarian Socialism*, Berkeley, University of California Press, 1950.

LIPSET, S. M., *l'Homme et la politique*, Paris, Seuil, 1963.

McGRAW, D., *le Développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973)*, Montréal, Éditions coopératives Albert St-Martin, 1978.

MacPHERSON, C.B., « The Social Sciences », in J. Park, édit., *The Culture of Contemporary Canada*, Ithaca, Cornell University Press, 1957.

McROBERTS, K. et al., *Quebec : Social Change and Political Crisis*, éd. rév., McClelland and Stewart Limited, Toronto, 1980.

MAHEU, Louis, « La conjoncture des luttes nationales au Québec : mode d'intervention étatique des classes moyennes et enjeu d'un mouvement social de rupture », *Sociologie et sociétés*, vol XI, no 2, 1979.

MAHEU, Louis, « Pouvoir et société au Québec : le problème de l'État et les appareils d'État », *la Transformation du pouvoir au Québec*, Actes du Colloque 1979 de l'A.C.S.A.L.F., Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1980.

MAHEU, Louis, « Les mouvements de base et la lutte contre l'appropriation étatique du tissu social », *Sociologie et sociétés*, vol. 15, no 1, 1983.

MARTIN, Yves, « Les études urbaines », in F. Dumont, Y. Martin, édit., *Situation de la recherche sur le Canada français*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1962.

MEYNAUD, J., J. LÉVEILLÉE, *Quelques expériences de fusion municipale au Québec*, Montréal, Éditions Nouvelle Frontière, 1972.

MEYNAUD, J., J. LÉVEILLÉE, *la Régionalisation municipale au Québec*, Montréal, Éditions Nouvelle Frontière, 1972.

O'NEIL, Pierre, « Les quartiers dans la politique municipale à Sherbrooke », *Recherches sociographiques*, vol. 2, no 3-4, 1967.

PANITCH, Leo, édit., *The Canadian State, Political Economy and Political Power*, Toronto, Univ. of Toronto Press, 1977.

PELLETIER, Michel et al., *les Politiques sociales et les travailleurs*, Cahier IV, Montréal, texte ronéo, 1974.

PELLETIER, R., édit., *Partis politiques au Québec*, Montréal, Hurtubise H.M.H., 1976.

PINARD, Maurice, « La faiblesse des conservateurs et la montée du Crédit social en 1962 », *Recherches sociographiques*, vol. 7, ri, 3, 1966.

PINARD, Maurice, « La rationalité de l'électorat : le cas de 1962 », in Vincent Lemieux et al., 1969, *Quatre élections provinciales au Québec 1956-1966*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969a.

PINARD, Maurice, « Classes sociales et comportement électoral », in Vincent Lemieux et al., *Quatre élections provinciales au Québec, 1956-1966*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969b.

PINARD, Maurice, « Working Class Politics : An Interpretation of Quebec Case », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 7, no 2, 1970.

PINARD, Maurice, « The On-going Political Realignments in Quebec », D. C. Thomson, édit., *Quebec Society and Politics : Views from the Inside*, Toronto, McClelland and Stewart, 1973.

PINARD, Maurice, *The Rise of a Third Party ; a Study in Crisis Politics*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1975.

PINARD, Maurice, « Pluralisme social et partis politiques : quelques éléments d'une théorie », R. Pelletier, édit., *Partis politiques au Québec*, Montréal, Hurtubise H.M.H., 1976.

PINARD, M., « The Independence Issue and the Polarization of the Electorate : The 1973 Quebec Election », *Revue canadienne de science politique*, 9, 1976.

PINARD, Maurice, « The Parti Québécois Comes to Power : The 1976 Election », *Canadian Journal of Political Science*, 11, 1978.

QUINN, Herbert F., *The Union Nationale : A Study of Quebec Nationalism*, Toronto, University of Toronto Press, 1963.

RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES, « Matériaux pour une sociologie politique du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 2, no 3-4, 1961.

RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES, « L'urbanisation de la société canadienne-française », *Recherches sociographiques*, vol. 9, no 1-2, 1968.

RENAUD, Marc, « Réforme ou illusion ? Une analyse des interventions de l'État québécois dans le domaine de la santé », *Sociologie et sociétés*, vol. 9, no 1, 1977.

RENAUD, Marc, « Quebec New Middle Class in Search of Social Hegemony ; Causes and Political Consequences », *International Review of Community Development*, no 39-40, 1978.

RIOUX, Marcel, « Conscience ethnique et conscience de classe au Québec », in *Recherches sociographiques*, vol. 6, no 1, 1965. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

ROY, Jean-Louis, *les Programmes électoraux du Québec*, Montréal, Leméac, 1971.

ROY, Jean-Louis, *la Marche des Québécois, le temps des ruptures (1945-1960)*, Montréal, Leméac, 1976. [En préparation avec l'autorisation de l'auteur. JMT.]

RYERSON, Stanley B., *le Canada français, sa tradition, son avenir*, Montréal, Éditions de la Victoire, 1945.

RYERSON, Stanley B., *The Founding of Canada : Beginnings to 1815*, Toronto, Progress Books, 1963.

RYERSON, Stanley B., « Questions in Dispute », *The Marxist Quarterly*, 18, 1966.

RYERSON, Stanley B., *le Capitalisme et la Confédération : aux sources du conflit Canada-Québec (1760-1873)*, Montréal, Parti Pris, 1972.

ST-PIERRE, Céline, « Idéologie et pratiques syndicales au Québec dans les années 30 : la loi de l'extension juridique de la convention collective de travail », *Sociologie et sociétés*, vol. 7, no 2, 1975. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

SHILS, E., *The Intellectuals and the Power and other Essays*, University of Chicago Press, 1972.

SIMARD, Jean-Jacques, *la Longue marche des technocrates*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979.

SIMARD, Jean-Jacques, « Québec et Frères Inc. : la cybernétisation du pouvoir », *la Transformation du pouvoir au Québec*, Actes du Colloque 1979 de l'A.C.S.A.L.F., Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1980.

SMELSER, N. J., *Theory of Collective Behavior*, N. Y., Free Press, 1962.

SMITH, B., *le Coup d'État du 29 avril*, Montréal, Éditions Actualités, 1976.

STEIN, M. B., *The Dynamics of Right-Wing Protest : A Political Analysis of Social Credit in Québec*, Toronto, University of Toronto Press, 1973.

THOMSON, D. C., édit., *Quebec Society and Politics : Views from the Inside*, Toronto, McClelland and D. Stewart, 1973.

TRUDEAU, Pierre Elliot *et al.*, *la Grève de l'amiante*, Montréal, les Éditions de Cité libre, 1956.

VALOIS, J., P. PAQUET, *les Groupes populaires dans la structure du pouvoir*, Montréal, I.C.E.A., 1974.

WALLOT, Jean-Pierre, « Compte rendu de : *Recherches sociographiques*, vol. 6, no 1, 1965, Le Canada français : classes sociales, idéologie et infériorité économique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 20, no 3, 1966.

Fin du texte